



VOLET B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



23006533

MONITEUR BELGE

05 JAN. 2023

BELGISCH STAATSBAD

N° d'entreprise : 0828 138 785

Nom

(en entier) : REGIE COMMUNALE AUTONOME LE ROEULX

(en abrégé) :

Forme légale : Régie communale autonome

Adresse complète du siège : Grand'Place 1 - 7070 Le Roeulx

Objet de l'acte : Nomination

Extrait du Procès-Verbal du Bureau Exécutif tenu le 17/10/2022.

Suite à la décision du Conseil Communal en date du 26 avril 2021, le bureau exécutif prend acte de la nomination de la srl 2C&B, numéro d'entreprise 0471.315.080 au poste de Commissaire aux comptes, la société sera représentée par son représentant permanent Collin Emmanuel. Son mandat aura une durée de 3 ans et courra du 26/04/2021 au 26/04/2024.

Le Bureau Exécutif donne par la présente, procuration à la société ADMINCO SComm, Chaussée d'Alsemberg 999 à 1180 Bruxelles, représentée par Laila Mellaoui, pour signer, déposer et publier la présente résolution au Moniteur Belge et/ou d'inscription au Guichet d'entreprise et/ou auprès de toute autre autorité administrative. Cette procuration n'engage ni la société ADMINCO ni ces représentants pour une quelconque responsabilité vis-à-vis de la gestion interne de la société

Laila Mellaoui pour ADMINCO
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/01/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).